SESSIONI URDINARIA DI U 2026

RIUNIONI I U 20 DI NUVEMBRE DI U 2026

N° 2026-M4-03

QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA URSULA BIANCARDINI PÈ U GRUPPU
« CHJAMA À L'UNITÀ »

Ughjettu : Intempéries des 20 octobre et 5 novembre : bilan des dégâts, reconstruction et prévention des risques climatiques en Corse

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Les 20 octobre et 5 novembre derniers, la Corse a été frappée par des intempéries d'une violence exceptionnelle, laissant derrière elles des territoires meurtris, des infrastructures détruites et, surtout, des drames humains.

Mes premières pensées vont aux victimes, à leurs proches, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui, en l'espace de quelques heures, ont parfois perdu le travail de toute une vie.

Je pense particulièrement aux familles qui ont vu leur maison dévastée, aux agriculteurs qui ont perdu toute ou une partie de leur exploitation, mais également aux communes confrontées à des dégâts considérables.

Il faut également saluer l'engagement des services de secours, des agents publics, des élus locaux et des bénévoles qui se sont mobilisés dès les premières heures.

Monsieur le Président, je souhaiterais donc vous interroger sur trois points.

- Premièrement, concernant la réponse immédiate à ces catastrophes : quel bilan pouvez-vous dresser des interventions et des travaux d'urgence engagés par la Collectivité de Corse ? Quelles infrastructures ont pu être sécurisées ou remises en état, et quel accompagnement concret a été apporté aux populations et aux professionnels sinistrés ?

- Deuxièmement, concernant la reconstruction : disposez-vous aujourd'hui d'une estimation financière des dommages relevant des compétences de la Collectivité ? Quels travaux restent à réaliser, selon quel calendrier, et surtout, quels moyens budgétaires seront mobilisés pour y répondre ?

- Enfin, ces événements nous rappellent notre vulnérabilité face aux risques climatiques. Ils nous obligent à repenser durablement nos politiques publiques. Comment la Collectivité de Corse entend-elle intégrer davantage la prévention des risques, l'anticipation des crises et l'adaptation au changement climatique dans ses choix d'aménagement, ses investissements, sa politique agricole et la gestion de ses infrastructures ?

Vi ringraziu.